

**PROCES VERBAL DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 15 avril 2021**  
**EN VISIOCONFERENCE**

Président : M. Didier LAUBÉRAT

Secrétaire : M. Franck JUILLOT

Présents : MM Damien DUQUESNOY, Mathieu EVRARD, Daniel GARNIER, Franck JUILLOT, Ivan KHARABA, François NOUVEAU.

Mmes Elisabeth ANDRE, Nadège BAROILLER, Estelle BORGES, Evelyne OCCALLY, Mallaury POISSON, Rose RAFFIN, Coralie SCHAEFFER.

Absents : Isabelle DURAND

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 mars : approbation à l'unanimité.

**Délibérations :**

Le Conseil émet un avis favorable aux délibérations suivantes :

→ Amortissements 2021 :

Dans les collectivités de moins de 3500 habitants, les amortissements ne sont pas obligatoires sur tous les travaux. Seuls les travaux comme ceux réalisés par le SYDESL ou des acquisitions de logiciels font l'objet d'amortissements sur 5 ans.

En 2020, il y a eu des travaux pour le renouvellement de l'éclairage public Route du Bois du Ruault pour un montant de 7 465,16 € ( $7\,465,16 / 5 = 1\,493,03$  €).

Pour 2021, le montant des amortissements s'élève à la somme de 2 045,11 € : amortissements pour des travaux SYDESL dont la mise en place d'horloges astronomiques (552,06 € + 1 493,03 € pour renouvellement éclairage) et des amortissements pour l'acquisition de logiciel à la mairie (reliquat de 0,02 €).

Le Conseil valide l'inscription des amortissements au Budget Primitif commune 2021 (unanimité).

→ Vote du budget principal 2021 :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**Dépenses de fonctionnement :**

- Charges générales en hausse d'environ 18 500 €, soit 7,1 %, dû essentiellement à des factures de fluides de l'année 2020 non prises en compte et reprises par le budget 2021 (60612) et par l'essentiel du budget CCAS dont les dépenses s'insèrent désormais dans les dépenses de fonctionnement du budget principal (6232).
- Augmentation du compte 611, qui prend en considération l'ensemble des repas de la cantine contrairement à l'année précédente et une facture de l'année 2020.
- Augmentation du compte 6247, qui prend en considération l'ensemble du transport scolaire contrairement à l'année précédente et une facture de l'année 2020.
- Charges de personnel en hausse de 5,8 %.
- Les autres charges de gestion courantes prévoient une baisse relativement importante due principalement à une provision pour le fonctionnement de la micro-crèche d'un montant de 50 000 € à comparer avec les 127 700 € de 2020.

**Recettes de fonctionnement :**

- Le poste « atténuations de charges » prévoit le remboursement partiel des salaires des agents absents et est en augmentation.

- Le poste « vente de produits fabriqués » (7062) est en hausse de 7 700 € car il inclut les recettes de la cantine, de la garderie et de la bibliothèque, qui, il faut l'espérer sera pour l'année entière.
- Le poste « dotation et participations » est aussi en hausse de 43 716 € principalement dû à l'incorporation pour 41 000 € du budget du lotissement de la Croix Jeangoux dans le budget principal. C'est également dans ce poste que l'on retrouve les facturations du conservatoire faites aux parents.

Compte tenu du résultat d'exploitation 2020 reporté, soit 148 088,95 €, le total des recettes de fonctionnement est donc de 1 177 733 €.

Le montant des dépenses de fonctionnement étant de 987 836 €, cela permet un virement à la section d'investissement égal à 189 897 €.

Dépenses	Fonctionnement	Libellé	Budget 2020	BP 2021
011	60611	Eau et assainissement (Conso interne Commune)	3 500,00	2 600 €
	60612	ENERGIE – ELECTRICITE (Eclairage-Public-Batiment-Chauffage Gaz)	49 000,00	46 000 €
	60618	AUTRES FOURNITURES NON STOCKABLES( Fleurissement-SapinNoel)	2 100,00	1 400 €
	60621	COMBUSTIBLES (Fuel Rouge &Salles des Sports)	4 800,00	6 800 €
	60622	CARBURANTS (Essence Camion-Tondeuse-Voiture)	1 700,00	1 800 €
	60623	ALIMENTATION (Garderie)	1 400,00	1 500 €
	60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKES( Petite fournitures-vis-écrou-)	2 500,00	2 400 €
	60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN( Produits entretien et Phytosanitaires-Désherbant..)	4 000,00	4 000 €
	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT (Stockable:Perceuse,Balai...)	2 000,00	1 500 €
	60633	FOURNITURES DE VOIRIE (Enrobé froid (ha), )	2 500,00	1 500 €
	60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 000 €
	6064	FOURNITURES ADMINIST.(Secrétariat & biblio)	1 500,00	1 500 €
	6065	Livres, disques, cassettes... (bibliothèques et médiathèques)	2 400,00	2 400 €
	6067	FOURNITURES SCOLAIRES (Ecole, manuel, jeux...)	6 000,00	6 000 €
	6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES (Cadeau Noël enfant, masques adulte et enfants)	4 100,00	3 800 €
	611	Contrats de prestations de services (bourgogne repas,néocim, telesurveillance Activeille))	25 700,00	33 700 €
	6135	LOCATIONS MOBILIERES (standard,photocopieur)	2 300,00	2 300 €
	615221	Bâtiments - Entretien	5 000,00	7 000 €
	615231	Voies et réseaux - Entretien Voirie & Sydesl (curage fossé... entretien)	4 000,00	4 000 €
	61551	ENTRETIEN MATERIEL ROUL (Camion,tondeuse, broyeur,tracteur..)	9 000,00	7 000 €
	61558	ENTRETIEN AUTRES BIENS MOBILIERS (Chaudière, désembuage CentreAssoc)	3 500,00	3 500 €
	6156	MAINTENANCE (photcop,logiciel,chaudière...)	12 000,00	12 000 €
	6161	Primes d'assurance	12 500,00	13 000 €
	6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 200 €
	6188	AUTRES FRAIS DIVERS( VaccinationSPA,ServiceCUCM,Controle EquipementSportif,Tonde Stade	6 500,00	9 000 €
	6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	50,00	
	6226	HONORAIRES (Sohlia...)	5 000,00	4 500 €
	6232	FETES ET CEREMONIES (CCAS-Feux Artifice,gerbe,Colis Anciens,livre BB,Cadeau Noel Enfant,Fr	2 500,00	10 500 €
	6236	Catalogue et imprimé (bulletin)		200 €
	6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL(Scolaire & piscine)	50 000,00	54 000 €
	6256	Missions	300,00	300 €
	6257	RECEPTIONS(Nouveau arrivants, Nouveau nés,Vœux,...)	500,00	0 €
	6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 400 €
	6262	Frais de télécommunications	6 500,00	6 800 €
	627	Services bancaires et assimilés	400,00	
	6281	CONCOURS DIVERS (contribution AMF,Biblio,CAUE...)	2 600,00	2 900 €
	6283	Frais de nettoyage des locaux	2 300,00	2 300 €
	63512	Taxes foncières	7 500,00	8 500 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 011 - Charges à caractère général</b>	<b>249350</b>	<b>268 300 €</b>
012	6218	AUTRE PERSONNEL EXTER.(Agence postal,solidarité service...)	1 000,00	2 000 €
	6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	400,00	400 €
	6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique	6 000,00	6 200 €
	6411	Personnel titulaire	208 000,00	222 800 €
	6413	Personnel non titulaire	100 000,00	99 000 €
	6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	60 000,00	60 200 €
	6453	Cotisations aux caisses de retraites	60 300,00	66 300 €
	6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	4 000,00	3 900 €
	6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 200,00	18 400 €
	6456	Versement au f.n.c du supplément familial	100,00	500 €
	6458	Cotisations aux autres organismes sociaux (CNAS)	2 100,00	2 200 €
	6471	Prestations versées pour le compte du f.n.a.l.	500,00	500 €
	6475	Médecine du travail, pharmacie (Gel, pansements, pharmacvei ecole, visite médicale)		1 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 012 - Charges de personnel</b>	<b>456 600,00</b>	<b>483 400 €</b>
014	739221	FNGIR	97 436,00	97 436 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 014 - Atténuation de produits</b>	<b>97 436,00</b>	<b>97 436 €</b>
022	022	Dépenses imprévues		0 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 022 - Dépenses imprévues</b>		
023	023	Virement à la section d'investissement	336 971,20	189 897 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 023</b>	<b>336 971,20</b>	<b>189 897 €</b>
042	6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	1 200,00	2 100 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 042 - Transfert entre section</b>	<b>1 200,00</b>	<b>2 100 €</b>
65	6531	Indemnités	51 000,00	51 900 €
	6532	Frais de mission	300,00	300 €
	6533	Cotisations de retraite	2 200,00	2 200 €
	65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	100,00	200 €
	6541	Créances admises en non-valeur	500,00	400 €
	65541	Contributions aux organismes de regroupement (SYDESL,RAM!!!)	5 900,00	4 600 €
	6558	Autres contributions obligatoires (participations école extérieur et conservatoire)	8 600,00	8 800 €
	657363	Subvention fonctionnement cabinet médical		5 000 €
	657363	Subvention fonctionnement micro-crèche + cabinet médical	127 368,80	50 000 €
	6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé et Subv CCAS	5 500,00	3 000 €
	658821	Secours d'urgence	1 000,00	1 000 €
	65888	Autres (Calculatrice...)	5 500,00	300 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 65 - Autres Charges de gestion courante</b>	<b>207 968,80</b>	<b>127 700 €</b>
66	66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 000,00	8 700 €
	6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	700,00	0 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 66 - Charges financières</b>	<b>10 700,00</b>	<b>8 700 €</b>
67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	200 €
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>200,00</b>	<b>200 €</b>
<b>TOTAL</b>		<b> FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 360 426,00</b>	<b>1 177 733 €</b>

Recettes Fonctionnement		Libellé	Budget Primitif	BUDGET 2021
002	002	Résultat d'exploitation reporté	413 699,80	148 088,95
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 002</b>	<b>413 699,80</b>	<b>148 088,95</b>
013	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	9 300,20	20 500,00
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 013 - Atténuation de charges</b>	<b>9 300,20</b>	<b>20 500,00</b>
70	70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	800,00
	7062	Redevances et droits des services à caractère culturel- Carline Garderie	35 000,00	38 000,00
	7063	Locations diverses (autres qu'immeubles)	400,00	300,00
	70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse	142 000,00	147 000,00
	70878	Par d'autres redevables	200,00	200,00
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 70 - Vente de produits - Prestation de services</b>	<b>178 600,00</b>	<b>186 300,00</b>
73	73111	Taxes foncières et d'habitation	401 196,00	438 418,00
	7318	Autres impôts locaux ou assimilés		
	73211	Attribution de compensation	35 950,00	35 950,00
	73212	Dotations de solidarité communautaire	9 875,00	9 875,00
	73223	Fonds de péréquation des ressources communales et Intercom.	10 000,00	16 000,00
	7336	Droits de place	800,00	1 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 73 - Impôts et taxes</b>	<b>457 821,00</b>	<b>511 243,00</b>
74	7411	Dotations forfaitaire	128 428,00	125 153,00
	74121	Dotations de solidarité rurale	37 220,00	35 520,00
	74718	Autres	140,00	140,00
	74741	Communes membres du GFP (le Creusot Ecole)	600,00	750,00
	74751	GFP de rattachement	18 000,00	28 786,00
	7478	Autres organismes	14 100,00	14 136,00
	7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de	17 000,00	19 000,00
	74834	Etat - compensation au titre des exonérations des taxes fonc	5 746,00	5 082,00
	74835	Etat - compensation au titre des exonérations de taxe d&#821	33 168,00	2 635,00
	7488	Autres attributions et participations	1 900,00	2 300,00
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 74 - Dotations, Subventions, participations</b>	<b>256 302,00</b>	<b>233 502,00</b>
75	752	Revenus des Immeubles (location foncière)	42 000,00	44 716,00
	7551	excédent lotissement croix Jeangoux		41 000,00
	7588	Autres produits divers de gestion courante		
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>42 000,00</b>	<b>85 716,00</b>
76	761	Produits de participations	3,00	3,05
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 76 - Produits financiers</b>	<b>3,00</b>	<b>3,05</b>
77	7713	Libéralités reçues	1 900,00	580,00
	7788	Produits exceptionnels divers	800,00	1 800,00
<b>TOTAL</b>		<b>Chapitre 77- Produits exceptionnels</b>	<b>2 700,00</b>	<b>2 380,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 350 426,00</b>	<b>1 177 733,00</b>

Dépenses Inv	Libellé	Budget Primitif	Décisions Modificatives	Budget Cumulé	BP 2021
001	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	47 072,87		47 072,87	276 953,45
TOTAL	Chapitre 001	47 072,87		47 072,87	276 953,45
13	1323 Subvention départements				11 250,00
TOTAL	Chapitre 13				11 250,00
16	1641 Emprunts en euros	34 000,00		34 000,00	27 100
	165 Dépôts et cautionnements reçus	800,00		800,00	800
TOTAL	Chapitre 16	34 800,00		34 800,00	27 900
20	2031 Frais d'études	37 000,00		37 000,00	21000
TOTAL	Chapitre 20	37 000,00		37 000,00	21000
204	2041582 Autres groupements - Bâtiments et installations	7 500,00		7 500,00	8 200
TOTAL	Chapitre 204	7 500,00		7 500,00	8 200
205	2051 logiciel				2 100
TOTAL	205				2 100
21	2111 Terrains nus	102 000,00		102 000,00	
	2128 Rénovation terrain foot				4 980
	2132 Immeubles de rapport				
	21568 Autre matériel et outillage d'incendie et de défense c	2 000,00		2 000,00	2960,55
	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	13 500,00		13 500,00	19 400
	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	17 800,00		17 800,00	21 755
	2184 Mobilier	7 000,00		7 000,00	
	2188 Autres immobilisations corporelles	7 200,00		7 200,00	9 400
TOTAL	Chapitre 21	149 500,00		149 500,00	58 495,55
23	2313 Constructions	143 600,00	-72 568,80	71 031,20	171 783
	2315 Installations, matériel et outillage techniques	58 154,13		58 154,13	58 800
TOTAL	Chapitre 23	201 754,13	-72 568,80	129 185,33	230 583
TOTAL	INVESTISSEMENT	477 627,00	-72 568,80	405 058,20	
TOTAL	DEPENSES	1 838 053,00	-72 568,80	1 765 484,20	636 482,00

Recettes Inv	Libellé	Budget Primitif	Décisions Modificatives	Budget Cumulé	BP 2021
021	021 Virement de la section d'exploitation	409 540,00	-72 568,80	336 971,20	189 897
TOTAL	Chapitre 021	409 540,00	-72 568,80	336 971,20	189 897
040	28041582 Autres groupements - Bâtiments et installations				2 090
	2804182 Autres Org. Pub. - Bâtiments et installations	555,00		555,00	
	28051 Concessions et droits similaires	645,00		645,00	10
TOTAL	Chapitre 040	1 200,00		1 200,00	2 100
10	10222 FCTVA	10 500,00		10 500,00	6 800,55
	1068 Excédents de fonctionnement capitalisés-Appurement Dette 001 Dépenses	47 072,87		47 072,87	276 953,45
TOTAL	Chapitre 10	57 572,87		57 572,87	283 754,00
13	1323 Départements	9 314,13		9 314,13	13 773
	1328 CUCM				5 625
TOTAL	Chapitre 13	9 314,13		9 314,13	19 398
16	165 Dépôts et cautionnements reçus				
TOTAL	Chapitre 16				
20	2031 Frais d'études				44 314
TOTAL	Chapitre 20				44 314
21	2132 Immeuble de rapport				97 019
TOTAL	Chapitre 21				97 019
TOTAL	INVESTISSEMENT	477 627,00	-72 568,80	405 058,20	636 482,00
TOTAL	RECETTES	1 838 053,00	-72 568,80	1 765 484,20	

Le Conseil valide le budget principal 2021 (unanimité).

→ Vote des taxes FB et FNB 2021 :

L'article 16 de la loi de finances pour 2020 reconduit jusqu'en 2022 les taux de Taxe d'Habitation (TH) appliqués en 2019. Les communes ne doivent donc pas voter le taux de TH en 2021.

Pour les communes, la compensation de la TH sur les résidences principales est réalisée par transfert de l'ancienne part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB). Ce transfert est réalisé par cumul du taux de TFPB voté en 2020 par la commune avec celui voté en 2020 par le Département, soit 20,08 % pour la Saône-et-Loire, pour former le taux de référence de TFPB 2021.

Depuis 2017, les taux communaux sont restés inchangés avec un taux de 15,81 % pour le FB et 51,33 % pour le FNB.

Les taux des impôts locaux pour 2021 sont donc : Foncier Bâti : 35,89 % et Foncier non bâti : 51,33 %.

Le total des taxes foncières perçues par la commune s'élève à 438 418 €.

Au vu de la nouvelle taxe instaurée par la CUCM, il paraît raisonnable de ne pas additionner une autre augmentation sur la fiscalité locale.

*Intervention de M. Kharaba* : il est en effet judicieux de ne pas augmenter les impôts cette année dans la mesure où les finances de la commune le permettent.

*Réponse de M. Laubérat* : la marge de manœuvre n'est pas élevée.

Le Conseil approuve le taux des taxes FB et FNB comme inchangé (unanimité).

→ Intégration des frais d'études :

Dans le cadre de la réalisation de la micro-crèche, des études ont été menées par le cabinet d'architecture de Fabienne Dumoux qui possédait également la maîtrise d'œuvre de l'opération. Ces études et honoraires ont été réalisés sur plusieurs années. Il reste à intégrer l'année 2020 pour un montant de 1 198,68 €.

Ces factures ont été réglées sur 2020 (restes à réaliser) mais en les intégrant au budget 2021, cela va permettre à la commune de prendre en compte ces frais dans les états déclaratifs pour l'attribution du fonds de compensation de la TVA.

Le Conseil approuve l'intégration des frais d'études présentées (unanimité).

→ Vote du budget micro-crèche 2021 :

**Dépenses de fonctionnement :**

- Augmentation des charges courantes pour une année pleine avec un fort taux de remplissage
- Augmentation de la masse salariale due principalement à une année d'exercice complète avec quatre personnes à temps plein et une femme de ménage.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>18 225,00</b>	<b>20 600,00</b>	<b>20 600,00</b>
60611	Eau et assainissement	500,00	500,00	500,00
60612	Énergie - électricité	1 800,00	2 000,00	2 000,00
60623	Alimentation	500,00	800,00	800,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 800,00	1 800,00	1 800,00
60631	Fournitures d'entretien	900,00	1 400,00	1 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 800,00	1 800,00
60636	Vêtements de travail	100,00	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	600,00	500,00	500,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	5 800,00	5 800,00
615221	Bâtiments publics	425,00	400,00	400,00
615231	Voiries	300,00	300,00	300,00
61558	Autres biens mobiliers		500,00	500,00
6156	Maintenance	500,00	1 100,00	1 100,00
6182	Documentation générale et technique		100,00	100,00
6188	Autres frais divers	1 800,00	1 100,00	1 100,00
6232	Fêtes et cérémonies	400,00	400,00	400,00
6262	Frais de télécommunications	900,00	800,00	800,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	200,00	200,00	200,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>142 300,00</b>	<b>148 300,00</b>	<b>148 300,00</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement 1	142 000,00	147 000,00	147 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	300,00	1 300,00	1 300,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012)</b>		<b>160 525,00</b>	<b>168 900,00</b>	<b>168 900,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>77 568,80</b>	<b>8 801,00</b>	<b>8 801,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>77 568,80</b>	<b>8 801,00</b>	<b>8 801,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>238 093,80</b>	<b>177 701,00</b>	<b>177 701,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				
				+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>			<b>177 701,00</b>	

### Recettes de fonctionnement :

- Les recettes payées par les parents sont en augmentation par rapport à 2020 qui était une année tronquée.
- La subvention communale passe de 127 368,80 € à 50 000 € soit une économie de 77 368,80 €.
- Les autres recettes proviennent du financement de la CAF avec une estimation à 86 989 € et des communes voisines estimées à 400,73 €.

En fonctionnement, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 177 701 €.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services,	13 000,00	26 500,00	26 500,00
70688	Autres prestations de services	13 000,00	26 500,00	26 500,00
74	Dotations et participations	225 093,80	137 389,73	137 389,73
74741	Communes membres du GFP	127 368,80	50 000,00	50 000,00
74748	Autres communes	2 250,00	400,73	400,73
7478	Autres organismes	95 475,00	86 989,00	86 989,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+74)</b>		238 093,80	163 889,73	163 889,73
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		238 093,80	163 889,73	163 889,73

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	13 811,27
	=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	177 701,00

**Dépenses d'investissement :**

- Dépense de 1200 € qui correspond à l'intégration des frais d'étude
- Dépense à hauteur de 25 000 € afin d'équilibrer budgétairement le budget et une somme de 17 926,88 € pour l'aménagement extérieur du parking et de ses abords.
- Report du déficit constaté sur l'exercice 2020, soit 117 628,12 € à la ligne 001.

**Recettes d'investissement :**

- Une recette de 1200 € qui correspond au jeu d'écriture pour les intégrations de frais d'études.
- 117 628,12 € qui correspond à l'apurement du déficit constaté sur l'exercice 2020 (compte 1068).
- Une recette de 8 625 € pour une subvention à percevoir auprès de la CAF pour l'aménagement extérieur.

En investissement, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 161 755 €.

Le Conseil valide le budget micro-crèche 2021 (unanimité).

→ Vote du budget lotissement 2021 :

Le budget du lotissement de la Croix Jeangoux s'équilibre en fonctionnement à 41 093,09 €. C'est la somme qui sera versée au budget principal de la commune, car l'opération d'urbanisme est terminée et ce budget sera clôturé au cours de l'année 2021.

Le Conseil approuve le budget lotissement Croix Jeangoux 2021 (unanimité).

→ Vote du budget cabinet médical 2021 :

Les dépenses globales de l'opération se chiffrent à ce jour à 902 633 € TTC.

Des dépenses ont été réglées sur les exercices 2019, 2020 et 2021 avec la trésorerie communale pour un montant de 175 598 € H.T. Ces opérations seront transférées dans le budget annexe.

L'année 2021 sera consacrée presque uniquement à la construction du bâtiment. Le montant restant à régler est de 666 659 € TTC.

Afin de régler ces dépenses, il sera proposé dans les prochaines délibérations la mise en œuvre d'une ligne de crédit (ligne de trésorerie) sur 24 mois et d'un emprunt de 15 ans.

Un montant de 7 330 € est inscrit en section de fonctionnement afin de régler les premières factures des fluides, la taxe d'aménagement, les frais de dossiers relatifs à l'emprunt et les intérêts liés à la ligne de trésorerie.

A ce jour, les recettes de locations sont prévues pour un mois et demi avec l'occupation de 4 cellules et l'atelier, pour un montant estimé à 2 330 € TTC. Une subvention du budget commune de 5 000 € viendra abonder les recettes de fonctionnement.

Le Conseil valide le budget cabinet médical 2021 (unanimité).

→ Ligne de trésorerie :

Comme vu précédemment pour le budget du Cabinet Médical, il est nécessaire de contracter d'une part une ligne de trésorerie et d'autre part un emprunt d'une période de 15 ans.

La ligne de trésorerie permettra de gérer la trésorerie nécessaire de 666 659 € TTC dans l'attente :

- D'un remboursement de la TVA dont le budget est assujéti, estimé à 135 000 €
- Du versement des subventions demandées (estimé à ce jour à 378 162 €)

Trois établissements bancaires ont été consultés.

L'offre la moins onéreuse pour la commune émane du Crédit Agricole de la caisse du Creusot, la proposition est :

- 200 000 € (maximum autorisé)
- Durée de 12 mois renouvelable 1 fois
- Taux 0,80 %
- Frais de dossier 380 €

Le Conseil autorise la ligne de Trésorerie présentée (unanimité).

→ Contraction d'un emprunt pour le budget cabinet médical :

Trois établissements bancaires ont été consultés. L'offre la moins onéreuse émane du Crédit Agricole de la caisse du Creusot, la proposition est la suivante :

- 375 000 € (ce montant correspond à l'investissement de la commune)
- Durée 180 mois
- Taux 0,68 %
- Coût total du crédit : 19 768,45 €
- Frais de dossier : 375 €
- Échéances trimestrielles : 6 579,47 €. Ce montant correspond globalement aux loyers perçus.

Un deuxième emprunt est nécessaire pour suppléer la ligne de crédit de 200 000 € si nécessaire, mais à utiliser au minimum, aux conditions suivantes :

- 250 000 €
- Durée 24 mois
- Taux 0,40 %
- Frais de dossier : 380 €

*Intervention de M. Kharaba :* serait-il envisageable de faire une réunion d'information concernant le cabinet médical et sur la question de son financement global, avant l'été ou à la rentrée, dans l'attente d'une amélioration de la situation sanitaire ?

*Réponse de M. Laubérat :* il serait possible de reprendre ce qui a été fait lors de la construction de la micro-crèche, à savoir une journée Portes Ouvertes pour les habitants de la commune, avec la présence des élus pour répondre aux diverses questions.

M. le Maire propose également une visite du chantier aux élus vers la fin du mois de juin.

Le Conseil autorise la contraction des 2 emprunts suivant les modalités présentées (unanimité).

→ Jours et horaires d'ouverture du groupe scolaire PG Boudot :

Dans un courrier en date du 01/12/2020, le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) a adressé un courrier à toutes les écoles du département en leur demandant de se prononcer en conseil d'école sur l'OTS (Organisation du Temps Scolaire).

Les Enseignantes se sont réunies en Conseil de Maîtres pour faire le point sur le fonctionnement actuel. Les horaires de l'école conviennent parfaitement et les enseignantes ont souhaité les renouveler à l'identique : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 9h-12h / 13h30-16h30.

Cette demande a été présentée au Conseil d'École du 23 mars 2021 et les représentants des parents d'élèves ne se sont pas opposés à cette proposition de maintien de l'organisation du temps scolaire.

Le Conseil valide l'organisation du temps scolaire (unanimité).

**INFORMATIONS :**

→ Elections régionales et départementales :

Les élections départementales et régionales se tiendront les dimanches 20 et 27 juin 2021. Les deux scrutins se déroulent de manière concomitante dans la même salle de vote, à priori la salle des fêtes ou la salle des sports. Il s'agira donc d'aménager le bureau de vote pour que les électeurs puissent voter pour les deux scrutins et éviter tout risque de confusion.

Le bureau de vote doit contenir obligatoirement deux urnes et les isolements seront dédoublés. Les fonctions de président et de secrétaire de bureau pourront être mutualisées, mais pas les fonctions d'assesseurs.

*Intervention de M. Kharaba :* quid de la vaccination pour les membres de bureau de vote ?

*Réponse de M. Laubérat :* C'est une décision gouvernementale, mais les maires ont été consultés et leur avis est de proposer une place en centre de vaccination à tous les assesseurs.

→ Report modification ramassage des ordures ménagères :

Le dispositif qui devait être mis en place par la CUCM est reporté à l'automne en raison des conditions sanitaires actuelles qui ne permettraient pas de diffuser la communication et les échanges dans des conditions normales.

→ Numérotation des rues :

La livraison des panneaux « lieudits » aura lieu le 15 avril 2021. Les numéros et plaques de rues seront livrés le 5 mai prochain selon le mail du fournisseur.

*Intervention de M. Kharaba :* comment va se passer la distribution des plaques ?

*Réponse de M. Nouveau :* ce sont les élus qui vont distribuer les plaques avec un courrier d'accompagnement expliquant les modalités de pose de plaque qui est laissé aux soins des propriétaires.

**QUESTIONS DIVERSES :**

- *Intervention de M. Kharaba :* dans la mesure où de plus en plus de réunions se font en visioconférence, serait-il possible que les élus soient dotés de bons outils informatiques (par exemple par une dotation de la CUCM ?).

*Réponse de M. Laubérat* : ce n'est pas une compétence de la CUCM, et le problème se pose pour toutes les communes de la Communauté.

La commune peut cependant mettre à disposition 1 ou 2 ordinateurs portables.

- M. le Maire présente le tableau des actes passés selon les délégations consenties par le conseil municipal entre le 15/06/2020 et le 15/04/2021.

*Intervention de M. Kharaba* : serait-il possible lors d'un prochain conseil d'expliquer pourquoi la commune est classée en « zone montagne » ?

*Réponse de M. le Maire* : ce sera fait lors du prochain conseil.

Séance levée à 19h50.